



Décès du gérant associé minoritaire

Par **ARTJC**, le **01/10/2013 à 16:17**

Bonjour, Mon père est décédé après une longue période de maladie. Il était gérant d'une SARL dans laquelle j'ai des parts (nous étions 3 associés en totalité lui y compris). Je dois convoquer une assemblée générale, l'autre associé ne se sent pas concerné et moi je ne tiens pas à prendre les parts de mon père (idem pour l'autre associé) et ma sœur refuse la succession. On me dit que je dois être désignée comme gérante provisoire, or il me semble que la société est en état de presque faillite car mon père a été souffrant depuis plus d'un an. Devrai-je faire une cessation de paiement car il me semble que des dettes restent à courir et qu'est-ce que je risque? comment dois-je m'y prendre? Je vous remercie de votre aide.